

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Licence - Portail Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) :

La licence Sciences de la Vie, généraliste, s'intéresse à toutes les disciplines du vivant: biologie animale, végétale, biologie cellulaire, moléculaire, biologie du développement, génétique, physiologie végétale, animale, infectiologie, immunologie, écologie, biologie évolutive...

Des disciplines complémentaires, nécessaires à tout scientifique, sont aussi enseignées: mathématiques, physique, chimie et informatique, sciences de la Terre, et anglais général et scientifique

La licence, d'une durée de 3 ans, comprend théorie (cours magistraux), travaux dirigés, travaux pratiques, terrain et, suivant les parcours, un stage. Chaque UE est évaluée par un contrôle continu et/ou un examen terminal en fin de semestre. Son obtention donne droit à 180 crédits

Elle débute en L1 par un portail unique Sciences de la Vie--Santé, Environnement (SVSE) divisée en 2 semestres: S1 + S2

S1: renforcement des compétences scientifiques générales (maths, physique, chimie) initiations aux grandes disciplines des sciences de la vie. 7 menus permettent l'ouverture à différentes disciplines: chimie, géologie, biomécanique, biotechnologie, renforcement scientifique. 3 autres menus font l'objet d'un accès spécifique sur Parcoursup: Préparation au Concours Agro-Véto (PCAV), option Accès Santé (LAS) et une formation à pédagogie alternative basée sur l'apprentissage par problèmes (APP-Bio)

S2: les étudiants affinent leur choix avec 2 options mais conservent un socle commun leur permettant de se réorienter en L2.

--

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Licence - Portail Sciences de la Vie/Sciences de l'environnement (SVSE) - Accès Santé (LAS) :

Les enseignements proposés sont pour partie identiques à ceux du portail SVSE et complétés par une mineure de santé organisée par la Faculté de médecine, composée de 3 UE : Sciences humaines et sociales, Physiologie humaine intégrée, Médicaments et autres produits de santé.

La validation de l'ensemble des UE permet d'emporter 60 ECTS (48 ECTS sciences et 12 ECTS de santé).

La sélection en MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie) est faite sur la base des notes du premier semestre. Elle est ouverte aux admis en session 1 ayant validé la mineure santé.

Les mieux classés (grands admissibles) sont admis directement. Les suivants doivent passer des oraux organisés par les facultés de santé.

Nombre de places à la rentrée 2024-2025 en deuxième année des 4 filières MMOP :

Médecine 400

Maïeutique 75

Odontologie 69

Pharmacie 206

--

+ d'info sur l'offre de formation : <https://formations.umontpellier.fr/fr/index.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La CEV a décidé, dans le respect des attendus nationaux et locaux, de prendre en compte en priorité les résultats académiques afin d'évaluer les compétences scientifiques. Sont également évaluées les compétences en communication ainsi que les compétences méthodologiques et comportementales.

Pour évaluer les compétences scientifiques (critère majeur de l'évaluation), la CEV a pris en compte les notes des disciplines scientifiques disponibles dans les bulletins de première et terminale. En fonction de la filière de baccalauréat, les disciplines scientifiques utilisées pour l'évaluation peuvent différer : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre (obligatoires ou spécialités), sciences de l'ingénieur, écologie agronomie territoires...

Pour les séries générales 2021, les disciplines scientifiques de spécialité (mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre) sont privilégiées dans l'analyse des dossiers.

Pour évaluer les compétences en communication, la CEV a pris en compte les notes de français, de langue vivante 1 et de philosophie disponibles dans les bulletins de première et terminale.

Pour évaluer les compétences méthodologiques et comportementales, la CEV a pris en compte les champs « Méthodes de travail » et « Autonomie » de la fiche avenir et a pu prendre en compte l'évolution des moyennes entre les bulletins de première et terminale.

* Prise en compte des compétences académiques, des acquis méthodologiques, des savoirs faire.

Pour compléter l'évaluation des compétences en communication (orthographe, richesse du vocabulaire, capacités d'argumentation), la CEV a tenu compte essentiellement de la qualité du projet de formation motivé des candidats (qualité de l'écriture, de l'orthographe, de l'utilisation des règles de grammaire, de l'argumentation).

Pour évaluer les compétences méthodologiques, la CEV s'est appuyée sur le champ « Méthodes de travail » de la fiche Avenir.

* Prise en compte du savoir-être des candidats.

Pour évaluer les compétences comportementales des candidats comme l'autonomie, l'investissement et l'implication dans le travail, la CEV s'est appuyée sur les champs « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir.

* Prise en compte de la motivation, de la connaissance de la formation et de la cohérence du projet.

Pour évaluer l'engagement dans le projet d'étude des candidats, la CEV particulièrement étudié le Projet de formation motivé.

* Prise en compte des engagements, des activités et centres d'intérêt.

Pour compléter l'évaluation des compétences comportementales et l'engagement dans le projet d'étude, la CEV a étudié le champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir, la rubrique « Activités et centres d'intérêt » ainsi que le projet de formation motivé afin de prendre en compte l'engagement notamment dans des activités péri ou extra-scolaires en lien direct ou non avec le projet de formation.

En ce qui concerne les séries non codifiées, les dossiers ont été étudiés sur la base des notes des bulletins disponibles (DAEU, équivalent bac, bac international ou national, formation post-bac) et sur la cohérence du parcours et du projet de formation. Les éléments disponibles dans l'onglet « Activités et centres d'intérêt » ont été utilisés lorsqu'ils étaient disponibles. Pour les baccalauréats étrangers ou équivalents, les notes disponibles ont été utilisées et le projet de formation motivé et le niveau de français (DELF B2) ont été particulièrement étudiés. Le niveau en langue française est notamment utilisé comme facteur discriminant pour éviter des échecs dus au manque d'aisance avec la langue utilisée lors des enseignements.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La CEV du portail SVSE Licence Sciences de la Vie de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier recommande aux candidats de porter une attention particulière au fait que toutes les notes de première et terminale (qui sont l'élément essentiel pris en compte par la CEV (voir tableau synoptique)) soient correctement et complètement renseignées dans le dossier (de préférence par les enseignants). Cette recommandation est d'autant plus importante pour les candidats en réorientation ou reprise d'étude pour lesquels l'absence de bulletins de notes des années d'études post-bac ne permettra pas une évaluation complète du dossier.

Le projet de formation motivé doit être rédigé avec soin. Il sera une pièce importante du dossier en particulier pour les candidats des séries non codifiées (séries professionnelles, technologiques, baccalauréat européen...)

Les candidats ne doivent pas hésiter à postuler à plusieurs parcours de la L1 SVSE. Pour exemple, l'autorisation d'inscription en L1 SVSE PAV ne vaut pas autorisation d'inscription en L1 SVSE "classique" ou LAS.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences scientifiques	Notes des disciplines scientifiques (math, physique/chimie, SVT spécialités, enseignement scientifique)	Notes des disciplines scientifiques de première (3 trimestres) et terminale s'il y a lieu (trimestres 1 et 2) (mathématiques, physique /chimie, SVT, enseignement scientifique).	Essentiel
	Compétences en communication	Notes en Français, langue vivante 1, phi	Notes de français (première et épreuves anticipées), note de terminale en philosophie, note d'histoire-géographie, notes de première et terminale en LV1 (si pas applicable : résultats DELF B2)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en communication	Orthographe Vocabulaire Capacités argumentatives	Projet de formation motivé	Complémentaire
	Compétences méthodologiques	méthodes de travail	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Compétences comportementales	Autonomie dans le travail	Champ « Autonomie » de la fiche Avenir	Complémentaire
	Compétences comportementales	Investissement et implication dans le travail	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Motivation	Projet de formation : le projet de formation sera essentiel pour les candidats ne répondant pas strictement aux attendus nationaux.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Compétences comportementales, Engagement dans le projet d'étude	Engagement citoyen	Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts » Projet de formation motivé	Complémentaire

Signature :
Philippe AUGÉ,
Président de l'établissement Université de
Montpellier